



PRÉPARER LES INGRÉDIENTS : LA RÉFLEXION PRÉALABLE AU PLAN CADRE¹

Le plan cadre est un document décrivant l'application et l'interprétation locale qui sont faites du devis ministériel pour une ou des compétences données et les choix institutionnels qui en découlent pour l'élaboration du ou des cours qui en seront issus. Il consiste à décrire la façon dont on entend s'y prendre pour faciliter le développement de cette compétence dans le cadre d'un cours particulier (ou de plusieurs cours, le cas échéant). C'est pourquoi il nécessite, avant son élaboration, une réflexion de la part de l'équipe programme afin de dégager une compréhension commune de la compétence. Nous vous proposons une démarche afin de faciliter cette réflexion. Comme dans l'élaboration d'une recette, il faut au préalable, préparer les ingrédients...

Bonne lecture !

POURQUOI FAIRE UN PLAN CADRE?	À QUOI ET À QUI SERT UN PLAN CADRE?
<p>Le plan cadre vise d'abord et avant tout à rendre explicite et univoque, l'interprétation de la compétence à développer. Les énoncés de compétence contenus dans le devis ministériel sont succincts et pourraient être compris de façons différentes par des personnes différentes. Les critères de performance donnent des indications quant à l'évaluation, mais à eux seuls, ils ne peuvent suffire à déterminer le niveau d'exigences qu'il convient d'adopter pour attester la maîtrise de la compétence. Il importe donc qu'une interprétation faisant l'objet d'un consensus local soit formulée pour chaque compétence, afin que le Collège soit en mesure de savoir ce qu'il atteste vraiment lorsqu'un diplôme est décerné.</p> <p>Le plan cadre sert aussi à déterminer et préciser les spécificités du développement de la compétence. Les compétences sont de types divers (maîtrise d'un processus, accomplissement d'un geste professionnel, analyse de concepts, par exemple) et leur développement peut suivre des cheminements divers : chronologique, logique, en spirale, etc. Il importe de s'entendre au départ sur le processus général qui sera privilégié localement pour favoriser le développement de la compétence</p>	<p>Le plan cadre est un outil pédagogique qui sert surtout aux enseignants lors de l'élaboration des plans de cours. Il en constitue le cadre de référence et son contenu peut être prescriptif. Le plan cadre devrait donc avoir des conséquences bénéfiques pour les étudiants, puisqu'il assurera l'équivalence de la formation dispensée dans les différents groupes cours et par le fait même, une certaine équité, les étudiants étant soumis aux mêmes processus éducatifs et aux mêmes exigences tout en respectant les choix pédagogiques particuliers des enseignants. Le plan cadre devrait favoriser la continuité de la formation dispensée dans un programme; le titulaire d'un cours ayant changé, le cours lui, ne changera pas dans ses éléments essentiels. Il devrait faciliter également la concertation entre les enseignants dispensant un même cours à une session donnée ou à des sessions différentes. Parce qu'il permet l'établissement de liens entre les cours, il devrait susciter des échanges entre enseignants de disciplines différentes au sein d'un comité de programme, accroissant ainsi la cohérence de la formation.</p> <p>Enfin le plan cadre permet de vérifier, dans chaque plan de cours, le respect des orientations convenues et de juger de la pertinence de celles-ci sur une base commune.</p>

QUI FAIT LE PLAN CADRE?



Le plan cadre n'est pas destiné à un seul enseignant mais à l'ensemble des enseignants susceptibles de dispenser le cours en question. Pour qu'il soit vraiment utile, le plan cadre doit convenir au plus grand nombre de personnes possible, afin qu'elles se sentent à l'aise de travailler avec ce document lors de la préparation de leur plan de cours et de leur enseignement.

Voilà pourquoi le plan cadre devrait être élaboré en collaboration par quelques enseignants de la discipline concernée (ou des disciplines, le cas échéant). À mesure qu'il prend forme, l'équipe devrait communiquer les résultats de ses travaux aux autres enseignants concernés ne participant pas au processus d'élaboration. Ceci maximiserait les chances que le plan cadre, une fois terminé, soit bien reçu et fasse l'objet d'un consensus le plus large possible. Par la suite, le plan cadre est adopté par le programme. Il devient ainsi le cadre de référence pour l'élaboration des plans de cours. Il est révisé périodiquement.

¹ Collège de Sherbrooke. *Le Plan cadre; un outil de planification de l'enseignement pour les programmes développés selon l'approche par compétences.*, 1995.

SOURCES D'INFORMATION

Le plan cadre résulte de l'analyse de plusieurs sources d'information. Le point de départ non facultatif est, bien sûr, le devis du programme contenant les finalités et les buts du programme, ainsi que les objectifs, les standards et les activités d'apprentissage suscitant les contenus essentiels.

Enfin, il serait avisé de tenir compte d'autres sources d'information telles :

- ✦ les caractéristiques et les besoins de la clientèle du programme;
- ✦ les spécificités du milieu de travail ou du milieu de formation qui accueillera les diplômés à la sortie;
- ✦ l'expérience accumulée par les enseignants dans ce domaine de formation.



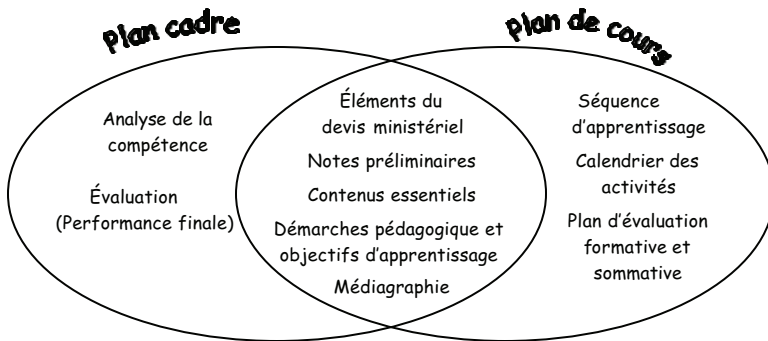
CONTENU

Le plan cadre est un document de quelques pages dans lequel on retrouve les éléments suivants :

- ✦ une page d'identification;
- ✦ l'extrait du devis ministériel;
- ✦ des notes préliminaires;
- ✦ l'analyse de la compétence générale du cours, ainsi que de ses éléments de compétences;
- ✦ la stratégie d'évaluation et des spécifications sur la performance finale;
- ✦ les contenus disciplinaires essentiels;
- ✦ la stratégie pédagogique privilégiée;
- ✦ une médiagraphie.

Il va de soi que d'aucuns pourront choisir d'inclure, à titre de suggestions, d'autres éléments susceptibles d'aider à l'élaboration des plans de cours, tels des contenus complémentaires s'il y a lieu, des situations d'apprentissage type, une bibliographie commentée ou non, à l'usage de l'enseignant, etc.

Il convient à ce moment-ci d'apporter certaines clarifications quant au contenu respectif du plan cadre et du plan de cours. À cette fin, le schéma suivant propose une illustration des éléments de chacun de ces deux documents.



L'analyse de la compétence et les données concernant l'évaluation, notamment à propos de la performance finale, constituent les éléments de base du plan cadre et ne se retrouvent pas dans le plan de cours. De la même façon, on trouve dans le plan de cours la description de la séquence d'apprentissage, le calendrier des activités et le plan d'évaluation. Ces éléments, bien qu'ils doivent respecter les orientations du plan cadre, relèvent des choix pédagogiques

d'un enseignant ou d'une équipe d'enseignants et ne se retrouvent en conséquence que dans le plan de cours. Par ailleurs, certains éléments se retrouvent à la fois dans le plan cadre et le plan de cours. En effet, les éléments du devis ministériel, les notes préliminaires, le contenu, la démarche pédagogique et les grands objectifs d'apprentissage de même que la médiagraphie sont traités dans les deux documents. Cependant, ces éléments sont abordés et formulés de façon différente selon qu'ils se trouvent dans le plan cadre ou dans le plan de cours.



CONCEPTION DU PLAN CADRE

Le plan cadre est conçu en suivant un processus en deux phases, correspondant à deux démarches différentes : une démarche d'analyse et une démarche d'élaboration.

La première phase	La deuxième phase
<ul style="list-style-type: none"> ✦ « décode » d'abord les informations contenues dans le devis ministériel ✦ vise à comprendre de façon univoque les orientations proposées 	<ul style="list-style-type: none"> ✦ vise à concevoir un projet particulier de cours sur la base de l'interprétation commune ✦ permet d'éclairer les choix à effectuer et la recherche d'organisation qu'exige toute innovation

Une démarche est une manière de progresser. Il convient de la mener selon un processus éprouvé qui est une suite ordonnée d'opérations aboutissant à un résultat. La proposition que nous formulons ne prétend pas être la seule possible, mais elle contient une manière structurée de mener collectivement des opérations qui contribuent à implanter les nouveaux cours proposés dans les changements de programmes.

Il nous semble absolument nécessaire de respecter l'ordre des deux phases proposées pour éviter les difficultés les plus souvent vécues : discuter sans avoir saisi complètement la teneur du devis et sauter à pieds joints dans la sélection des contenus de cours à conserver ou à ajouter.

PREMIÈRE PHASE : ANALYSE DE LA COMPÉTENCE

L'analyse est « une opération qui consiste à décomposer un tout (objet, phénomène, communication) en ses éléments constitutifs en cherchant à établir la hiérarchie et les rapports existants entre ces éléments ».

Dans le cas qui nous concerne, l'ensemble à analyser est une communication écrite qui fournit des informations sur une situation de formation à organiser. Il s'agit donc de préciser l'interprétation qui est faite des énoncés contenus dans le devis ministériel en décomposant le tout dans la recherche de structure et de liens.

Nous proposons de procéder à l'analyse du document en trois étapes.

Première étape de l'analyse : Identification des éléments

L'interprétation du devis ministériel s'amorce par l'analyse détaillée de l'énoncé de la compétence. Pour identifier les éléments, on procède un peu comme pour une analyse grammaticale, en traitant systématiquement chaque mot utilisé dans l'énoncé général de la compétence.

- ✎ Quel **verbe** est utilisé pour décrire la compétence?
- ✎ Quels **noms** (*articles et adjectifs*) identifient le domaine concerné?
- ✎ Quelles **relations** (conjonction, préposition, adverbe, locution, etc.) unissent les éléments précédents?

Exemple : Pour illustrer la démarche, nous utiliserons l'ensemble 1 de la formation générale en Langue et littérature) : **Analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct.**

À l'aide des verbes, on identifie les habiletés à développer, le type d'apprentissage à effectuer. Les noms et adjectifs délimitent le domaine d'application dans lequel s'exercera l'habileté, l'objet à l'étude. Les autres mots de la phrase permettent de situer les éléments les uns par rapport aux autres. On complète l'interprétation en déduisant la démarche générale, le processus qu'il conviendrait d'appliquer pour développer la compétence.

Apprentissage	Objet	Démarche
Habilité d'analyse littéraire	Oeuvres de la littérature à déterminer : genre, type, nombre, etc.	Processus d'analyse
Habilité communication écrite	Texte d'analyse de bonne qualité	Processus d'élaboration de texte

Deuxième étape l'analyse : Identification des liens entre les éléments

À partir de la reformulation précédente de l'énoncé de compétence basée sur la notion d'habileté, on procède à l'analyse des éléments de compétence en tentant d'associer chacun d'eux à une habileté particulière.

Exemple :

Énoncé de compétence : Analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct.

Éléments de compétence

1. Reconnaître le propos d'un texte.
2. Repérer dans des textes de manifestations thématiques et stylistiques des courants littéraires.
3. Classer les manifestations repérées pour en faire ressortir les constantes.
4. Dresser un plan d'une analyse littéraire.
5. Rédiger une analyse littéraire.
6. Réviser la production écrite.

Éléments de compétence	Apprentissage
Éléments 1, 2, 3	Habilité d'analyse littéraire
Éléments 4, 5, 6	Habilité de communication écrite



L'analyse démontre que les différents éléments de la compétence correspondent aux habiletés présumées dans la première étape et confirme la justesse de l'interprétation de l'énoncé de compétence. On remarque de plus que l'ordre des éléments décrit le déroulement logique de chaque processus précédemment identifié. Cette correspondance et la présence d'une structure logique ne sont pas toujours le cas dans les différents devis. Il convient alors de rechercher la cohérence la plus grande possible en reprenant l'interprétation à faire de la compétence à développer.

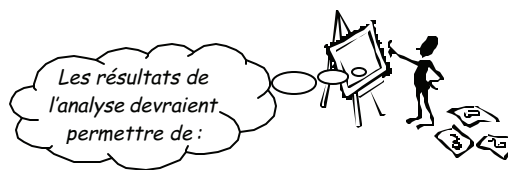
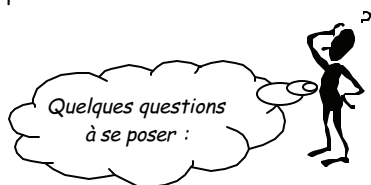
Troisième étape de l'analyse : Représentation de la structure

À l'aide de toutes les composantes du devis, il est suggéré d'illustrer par un diagramme, un schéma ou un dessin les liens logiques et structuraux à établir pour représenter de façon synthétique la compétence et le processus qui en assurera le développement.

Cette opération est loin d'être anodine ou futile. Elle fait émerger les conceptions implicites, les orientations privilégiées, l'importance accordée à des aspects particuliers. Elle représente surtout la cohérence de la démarche proposée à l'étudiant. Si l'exercice est exécuté par plusieurs personnes, la comparaison des productions permettra des échanges intéressants sur l'interprétation à donner au texte analysé et l'adoption d'un modèle commun établira les bases du consensus recherché. Au terme de ces étapes, une reformulation locale de la compétence devrait être possible.

UNE AUTRE FAÇON DE PROCÉDER...

L'analyse de la compétence pourrait répondre à un certain nombre d'interrogations. Ces questions permettent en outre, après avoir appliqué le processus d'analyse décrit précédemment, de s'assurer que notre compréhension de la compétence soit suffisamment claire et que l'interprétation formulée tienne compte de tous les aspects importants.



1. Quelle est la compétence générale visée dans ce cours? De quel type de compétence s'agit-il?
2. Quelles connaissances générales, habiletés, attitudes et comportements sont présents dans cette compétence?
3. Cette compétence nécessite-t-elle l'appropriation d'un processus? Les composantes de la compétence sont-elles des étapes de ce processus?
4. Quels sont les liens entre les éléments de compétence? Quelle est l'importance de chaque élément?
5. Quelle est la nature du lien entre cette compétence spécifique et les compétences formulées dans le processus général du programme?

- ❖ Situer la compétence dans l'ensemble de la formation de l'étudiant;
- ❖ Identifier le domaine d'application de la compétence;
- ❖ Dégager la conception implicite contenue dans la formulation de la compétence;
- ❖ Cerner l'étendu des dimensions à développer;
- ❖ Décrire le processus de développement de cette compétence;
- ❖ Reformuler de façon précise la signification de la compétence à développer;
- ❖ Jeter les bases nécessaires au développement des objectifs dans le plan de cours;
- ❖ Convenir de l'orientation générale à donner à cette formation particulière.

Dans le prochain pédagogues : l'élaboration du plan cadre

DOCUMENT PRÉPARÉ PAR :
Marie-Michelle Doiron, CP
Josée Mercier, CP
Marie-Claude Pineault, CP
Monique Pineau, agente de bureau

DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, D-338
Vous pouvez nous joindre au poste 2202